

Formalités

INFORMATIONS

CODE PRODUIT

FPP130A

PUBLIC CONCERNÉ

Notaires, Formalistes, Clercs effectuant leurs formalités

NIVEAU

 Initiation

DURÉE

 0.5 jour(s) (3,5 heures)

PRÉREQUIS

Aucune mais des connaissances de base en matière de formalités sont conseillées.

MODALITÉS D'EXÉCUTION

Formation en présentiel ou Visioformation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

MODALITÉS TECHNIQUES

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

MODALITÉS D'ENCADREMENT

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

REMISE D'UNE ATTESTATION

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation

Guide pratique des formalités: la division d'immeuble - copropriété et volumétrie

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Comprendre les différents actes concernant la division ou modification d'immeubles et de parcelles,
- Les lire et les vérifier pour pouvoir les publier avec la bonne fiscalité.

CONTENU

LA COPROPRIÉTÉ

- Réglementation de l'Etat descriptif de division, sa publication
- Modificatifs à l'état descriptif de division, leur publication (subdivision, réunion et création, réduction, transformations de lots...)
- Scission de copropriété
- Annulation de l'Etat descriptif de division

LA VOLUMÉTRIE

- Règles régissant la volumétrie et les règles de rédaction
- Formalités hypothécaires